

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 décembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 234

présenté par

M. Dive, M. Straumann, M. Thiériot, M. Nury, M. Lurton, M. Masson, M. Leclerc et
Mme Louwagie

ARTICLE 16

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.